

BILAN ANNUEL
sur le système d'assainissement
De CONTZ-LES-BAINS
Année 2023

- A – Informations générales

A.1 – Identification et description succincte

Nom de Agglomération d'assainissement		Contz-les-Bains		
Système de collecte		Code Sandre :	025715202231	
Nom :	Contz-les-Bains			
Type(s) de réseau :	Unitaire			
Industries raccordées :	Aucune			
Exploitant :	Commune de Contz-les-Bains			
Personne à contacter :	Marc SERAFIN / 0382825929 / mserafin@cc-ce.com			
Station de traitement des eaux usées		Code Sandre :	025715202231	
Nom :	Contz-les-Bains			
Lieu d'implantation :	Contz-les-Bains			
Date de mise en eau :	2014			
Maître d'ouvrage :	Commune de Contz-les-Bains			
Capacité nominale :	Organique kg/jour de DBO5	Hydraulique m ³ /jour	Q pointe m ³ /heure	Equivalent habitants
	Temps sec	36	157	600
Référence(nominale)	36	224	20,2	
Débit de référence :	224 m3/j			
File EAU :	Type de traitement :	Rhizosphère (filtres plantés de roseaux)		
File BOUE :	Type de traitement :	Sans objet		
Exploitant :	Commune de Contz-les-Bains			
Personne à contacter :	Marc SERAFIN / 0382825929 / mserafin@cc-ce.com			
Milieu récepteur		Code Sandre :		
Nom :	Moselle			
Type :	Rejet superficiel			

A.2 – Etudes générales et documents administratifs relatifs au système de collecte

Communes	Année du dernier schéma directeur d'assainissement	Année de la dernière étude diagnostic	Date du zonage Eaux Usées (EU)	Date du zonage Eaux Pluviales (EP)	Date d'annexion du zonage EU et EP au PLU
Contz-les-Bains		2011	En cours		

- B -
BILAN ANNUEL
sur le système de collecte

B.1 – Les raccordements

B.1.1 – Les raccordements domestiques :

Commune (ou partie de commune comprise dans la zone de collecte)	Code INSEE	(A) Population totale de la zone collectée	Population raccordable de la zone collectée	Nombre total de branchements	(B) Population raccordée	Taux de raccordement (B)/(A)
Contz-les-Bains	152	526	521		521	99 %
Total		526	521		521	99 %

B.1.2 – Les raccordements non domestiques : Aucun

B.2 – Les travaux réalisés sur le système de collecte

Equipement du point A2 a été réalisé fin 2022

B.3 – Le contrôle et la surveillance du système de collecte

Contrôle des raccordements à la fluorescéine ou ITV si nécessaire. Astreinte 24/7.

Surveillance de l'état des réseaux : inspection visuelle (passage hebdomadaire sur tous les DO), curage et inspection télévisée si besoin. Astreinte 24/7.

B.4 – L'entretien du système de collecte

B.4.1 – Récapitulatif des opérations d'entretien :

Visite hebdomadaire de tous les Postes de Refoulement (avec entretien des dégrilleurs) et Déversoir d'orage. 2 campagnes de curage général par an sur ces équipements.

La CCCE cure environs 21 km de réseau par an sur l'ensemble de son territoire en fonction des besoins et des zones plus sensibles du réseau.

B.4.2 – Quantités et destinations des sous-produits évacués au cours de l'année :

Sous-produits évacués	Quantité brute en masse ou volume (préciser l'unité)	Destination(s) <i>En cas de destinations multiples, indiquer la répartition entre les destinations.</i>
Refus de dégrillage		
Sables		
Huiles / Graisses		

B.5 – Bilan des déversements au milieu par le système de collecte

Sans objet

B.6– Conclusion du bilan annuel sur le système de collecte

Le système de collecte est essentiellement gravitaire et unitaire. La vérification et l'entretien hebdomadaire des ouvrages (DO et PR) par nos agents du réseau nous assurent un fonctionnement relativement sécuritaire. Les PR sont curés par une société spécialisée en moyenne 2 fois par an ainsi que 10 à 12% du réseau.

- C -
BILAN ANNUEL
sur le système de traitement

C.1 – Bilan sur la pollution traitée et rejetée

-Résultats du bilan journalier du 12/10/2023

	Entrée Station		Sortie Station		
Débit moyen journalier (m3/j)	58,6		58,6		
Paramètres	Concentration (mg/l)	Charge (kg/j)	Concentration (mg/l)	Charge (kg/j)	Rendement (%)
MES	438	25,7	58	3,4	86,8
DBO5	390	22,8	70	4,1	82,1
DCO	891	52,2	204	12	77,1
NTK	96,9	5,7	51,8	3,0	46,5
NH4+	33,1	1,9	23,24	1,36	29,8
Pt	15	0,88	10	0,59	33,3

C.2 – Bilan sur les boues, les autres sous-produits et les apports extérieurs

C.2.1 – Les boues :

- Quantités annuelles de boues produites, apportées et évacuées au cours de l'année :

Boues	Quantité annuelle de matière sèche (tonnes de MS)
Boues produites	Boues stockées en surface de l'étage primaire
Boues évacuées	non

- Destinations des boues évacuées au cours de l'année, en tonnes de matière sèche :

Destinations (liste SANDRE)	Tonnes de MS	% MS totale	Observations
Épandage agricole			
Usine d'incinération			
Décharge			
Valorisation industrielle			
Compostage « Produit »			
Compostage « Déchet »			
Station de traitement des eaux usées de Rodemack (serre solaire)			
Transit			
Centre de séchage (hors STEU)			
Unité de traitement de sous-produits (hors STEU)			
Unité de méthanisation (hors STEU)			

- Quantités de réactifs consommés au cours de l'année :

Réactifs utilisés (en masse de matière commerciale ; préciser l'unité)	File(s) boue
Sels de fer	Non
Chaux	Non
Polymères	Non

C.2.2 – Les autres sous-produits :

- Quantités annuelles et destinations des sous-produits évacués au cours de l'année :

Sous-produits évacués	Quantité annuelle brute	Destination(s) (Parmi la liste Sandre du tableau des boues) <i>En cas de destinations multiples, indiquer la répartition entre les destinations.</i>
Refus de dégrillage	~250 kg	
Sables	Non	
Huiles / Graisses	Non	

C.2.3 – Les apports extérieurs sur la (ou les) file(s) EAU :

- Quantités des apports extérieurs au cours de l'année et quantité de pollution correspondante :

Apports extérieurs	Quantité annuelle brute	Précisions : origine des apports, traitement éventuel ... etc.
Matières de vidange	Non	
Matières de curage	Non	

C.3 – Les faits marquants sur le système de traitement, y compris les faits relatifs à l’autosurveillance

Liste des faits marquants sur le système de traitement :

N°	Date de début	Date de fin	Durée (jours)	Situation inhabituelle (oui/non)	Type et description de l'évènement (arrêt programmé, opération de maintenance, incident ...)	Impact sur le milieu et actions entreprises pour en limiter l'importance	S'il s'agit d'un incident, actions entreprises pour éviter de nouveaux incidents
					Remplacement de quelques rampes d'aspersion		

C.4 – Conclusion du bilan annuel sur le système de traitement

Les performances du système de traitement de Contz-les-Bains pour l'année 2023 sont conformes à l'arrêté.

Nous n'avons pas eu de dysfonctionnement.

Une évaluation de l'état d'encombrement du massif filtrant de la station est prévue en 2024.